Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500853-20251126-D25_127-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
25_127

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-cinq, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **mercredi 26 novembre 2025**, à 20 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 19 novembre 2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de Conseillers présents : 20
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 19 novembre 2025

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme GIROUX Yolande, M. COCHARD Alain, Mme DELAHAIS Odile, M. DENOUAL Jean, Mme DUTAY-MOREL Isabelle, Mme LEGROS Marie-Noële, M. DESBOIS Jean-Pascal, Adjoints au Maire,
Mme CHAMPAGNAY Annie, Mme DONDEL Hermina, Mme BAUDOIN Nadine, Mme FERRÉ Karine, Mme MASSIOT-PAULIAT Sophie, M. LEMENANT Yannick, M. RIAUX Bertrand, M. CORVAISIER Christophe, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, Mme AOUSTIN Nathalie, M. FÉVRIER Eric, M. ARNAL Cyrille Conseillers municipaux.

Pouvoirs : M. LEGRAND Jean-Luc pouvoir à M. DESBOIS Jean-Pascal, M. LARCHER François pouvoir à M. DENOUAL Jean, Mme FORESTIER Anne pouvoir à Mme BAUDOIN Nadine, Mme POREE Fabienne pouvoir à Mme DUTAY-MOREL Isabelle, Mme CHAUVIN Adeline pouvoir à Mme DONDEL Hermina, M. GOUABLIN Raphaël pouvoir à Mme LEGROS Marie-Noële.

Absents excusés : -

Absents : M. HIGNARD Bertrand, Mme RUELLAN-PENTROI Sandrine, M. LEPORT Florian.

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : Mme DONDEL Hermina, Conseillère Municipale.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213500853-20251126-D25_127-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2025

25-127) ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Rapporteur : M. Joël LE BESCO, Maire.

Nomenclature : 5.2 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/Fonctionnement des assemblées

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal a été invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

A cet effet, le nom de Mme Hermina DONDEL a été proposé lors de la réunion préparatoire du Conseil Municipal du 17 novembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de retenir cette désignation.

Ensuite, le procès-verbal du 15 octobre 2025, dont un exemplaire a été adressé à chaque Conseiller Municipal, a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal et a été validé à l'unanimité.

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance, Le Maire,

H. DONDEL J. LE BESCO